

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°18-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par le maire sortant, s'est réuni à la mairie en séance publique.

Date de convocation :
15/03/2026

Étaient présents :

M. SINOQUET Régis, Mme MÉTAIS Christine, M. CLÉRE Denis, Mme SINOQUET Valérie, M. LEGRIS Cyril, Mme DENEL Carole, M. BULARD Benoît, Mme SARA Aline, M. ROSSET Maxence, Mme ISRAËL Mélanie et M. DENAUX Guillaume.

Date d'affichage :

Mme SINOQUET Valérie est désignée secrétaire de séance.

ÉLECTION DU MAIRE

Nombre de conseillers en exercices : 11

Monsieur CLÉRE Denis, le plus âgé des membres présents du Conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art.L.2122-8 du CGCT).

Nombre de conseillers qui ont délibéré : 11

Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Pour : 11

Il a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Contre : 00

Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Abstention : 00**Objet :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Élection du Maire

a – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b – Nombre de votants (enveloppes déposées) _____ 11

c – Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau _____ 0

d – Nombre de suffrages blancs _____ 0

e – Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] _____ 11

f – Majorité absolue _____ 6

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Ont obtenu :

Et de sa publication le :

Nom et Prénom des candidats	Nombre de suffrages exprimés	
	En chiffre	En lettres
SINOQUET Régis	11	ONZE

Le Maire

Monsieur SINOQUET Régis, ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**

